

Biométhane, une énergie stratégique pour une France décarbonée

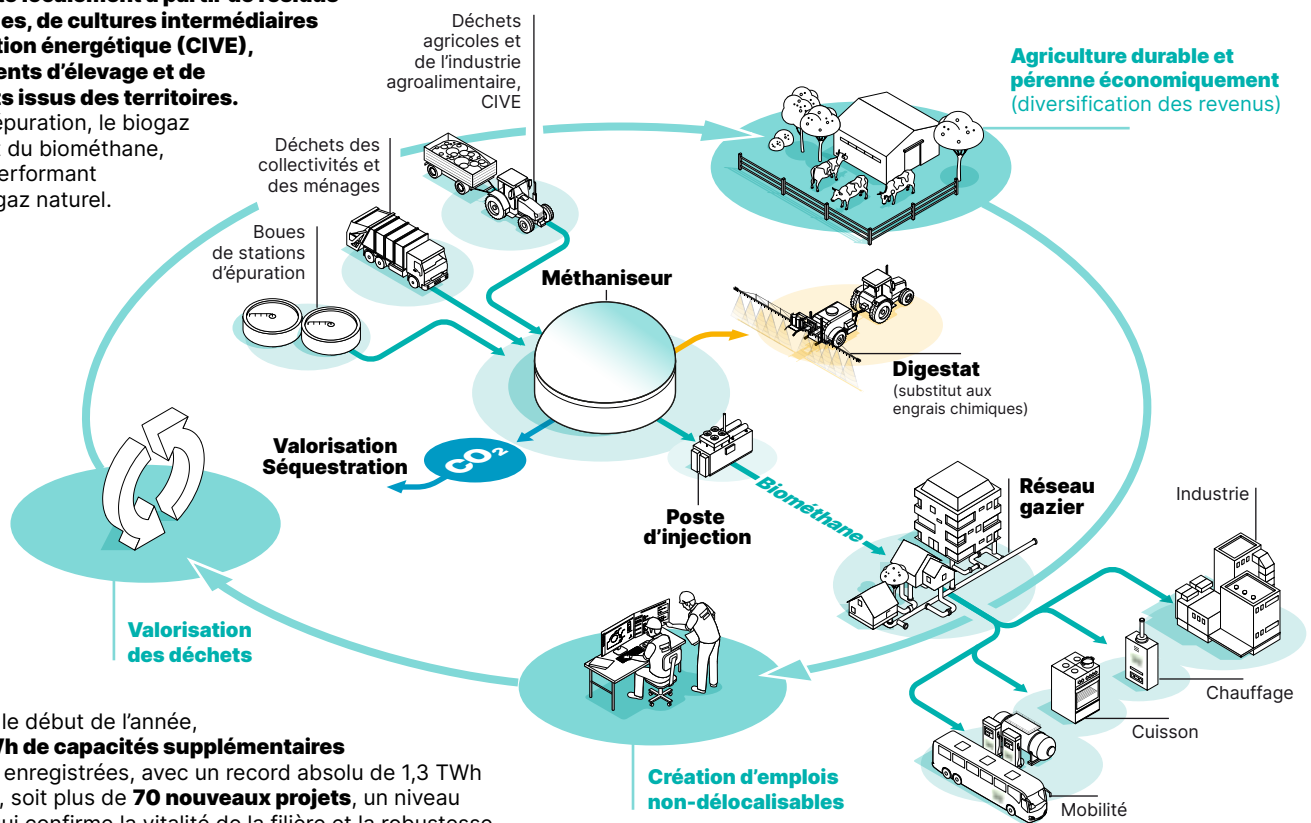
Facile à stocker, le biométhane est une énergie indispensable à la France pour décarboner son économie et renforcer sa souveraineté énergétique.

Valoriser les déchets, soutenir l'agriculture, créer de l'emploi local et produire une énergie 100 % renouvelable : le gaz vert coche toutes les cases d'un modèle énergétique durable. Produit en France, stockable et bas carbone, il permet de sécuriser notre approvisionnement énergétique tout en créant de la valeur dans les territoires.

Comment est-il produit ?

Le biogaz est une énergie renouvelable produite localement à partir de résidus agricoles, de cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires. Après épuration, le biogaz devient du biométhane, aussi performant que le gaz naturel.

Indépendance énergétique, création d'emplois, production d'engrais naturel... produire du gaz renouvelable, c'est plus que produire de l'énergie !



Depuis le début de l'année, **4,5 TWh de capacités supplémentaires** ont été enregistrées, avec un record absolu de 1,3 TWh en avril, soit plus de **70 nouveaux projets**, un niveau inédit qui confirme la vitalité de la filière et la robustesse du portefeuille de projets. Le registre des capacités d'injection recense ainsi près de **900 projets** supplémentaires, représentant un **potentiel de 19 TWh/an**, soit plus que la production actuelle.

Chiffres clés

829 sites de biométhane en injection, dont 1 site power-to-gas, au 31 mai 2026 dont 698 sur le réseau exploité par GRDF

Soit **16 TWh/an** de capacité de production, équivalent à celle de :
 ≈ **3 réacteurs nucléaires**

Équivalent à la consommation de :
 ≈ **4 millions de logements neufs se chauffant au gaz** ou
 ≈ **64 000 bus roulant au BioGNV**

41,6 g CO₂ eq/kWh soit un bilan carbone près de 6 fois inférieur au gaz naturel

Plus de **3 millions de tonnes de CO₂ évitées** en 2025, l'équivalent de **1,6 million** de vols A/R Paris-New York

Pour aller plus loin

Une filière en plein essor

- **2013** : Raccordement du 1^{er} site de méthanisation agricole en injection
- **2030** : GRDF se mobilise et réaffirme l'objectif de **20 % de gaz verts dans les réseaux gaziers en 2030**, en cohérence avec l'objectif de 44 TWh/an de biométhane inscrit dans la politique pluriannuelle de l'énergie.
- **2050** : **100 % de la demande** en France couverte par les gaz verts

Une filière toujours plus durable

- 90 % du gisement de matière méthanisable est détenu par le monde agricole. La France fixe une limite de 15 % de cultures principales dédiées à la production énergétique dans la ration des méthaniseurs. En pratique, cette part est estimée autour de 5,5 % selon France AgriMer.
- La directive européenne RED sur les énergies renouvelables impose des critères stricts et contrôlés de réduction des gaz à effet de serre et d'origine des intrants.

Différents mécanismes de financement

- Tarif d'achat soutenu par l'État instauré dès 2011 pour soutenir le développement de sites de méthanisation et réévalué en 2023 : assure au producteur un tarif de vente garanti pour 15 ans.

Deux mécanismes extra-budgétaires :

- *Biogas purchase agreement* (BPA) : contrat direct entre producteur et consommateur qui garantit un volume, un tarif et une durée, pour encourager les investissements.
- Certificats de production de biogaz (CPB) : mécanisme entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026, imposent aux fournisseurs de gaz une obligation de production de biogaz, production dont la traçabilité est assurée grâce à des certificats.

À propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 209 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1^{er} distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

L'espace presse est accessible via ce lien : <https://justdecarb.grdf.fr/espace-presse>

Contact Service presse GRDF
grdf-nat-presse@grdf.fr / 01 71 19 18 11

Cogénération - injection : point de bascule

Un arrêté qui exempte de pénalités les producteurs qui arrêtent la cogénération au profit notamment de l'injection a été signé en septembre 2025. Avec un accompagnement adapté, la filière estime qu'elle pourrait atteindre 4 à 5 TWh de conversion.

Une transition maîtrisée et à coût acceptable

Le réseau gazier jouera un rôle indispensable dans la décarbonation.

Pour soutenir la production croissante de gaz verts, le réseau existant nécessitera des investissements relativement faibles, compris entre 6 et 9,7 milliards d'€, d'ici 2050.

La France ne pourra atteindre ses objectifs de décarbonation sans le gaz, qui contribuera à réduire les émissions à coût acceptable et dans des délais raisonnables.

En tant que gestionnaire du réseau de distribution, **GRDF accompagne les porteurs de projet dans leurs démarches en amont, réalise le raccordement, puis assure l'injection du biométhane dans le réseau de gaz** (odorisation, contrôle de qualité, régulation de pression, comptage).